

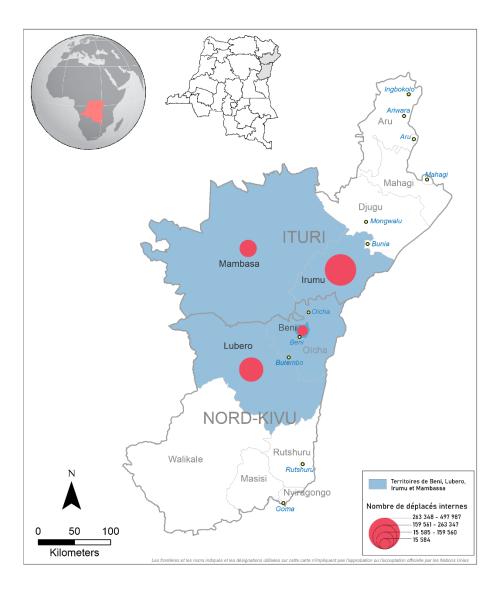
Juin 2022



1. RESUME

Cette analyse porte sur la situation de protection qui prévaut dans la partie frontalière de la province de l'Ituri et du Nord Kivu. Elle couvre en particulier les territoires de Beni et Lubero dans le Nord Kivu, ainsi que les territoires d'Irumu et de Mambasa dans l'Ituri. Toutes ces zones sont caractérisées par la présence de différents groupes armés¹ et se trouvent dans les deux provinces concernées par l'état de siège établi en mai 2021 par le gouvernement de la RDC et toujours en vigueur.

Ces groupes armés s'affrontent entre eux ou contre les forces armées Congolaises (FARDC) et/ou les forces internationales (Ougandaises, MONUSCO), soit pour assurer le contrôle de la zone et étendre leur hégémonie dans les localités, soit pour s'adonner à l'exploitation illicite des ressources naturelles et aux pillages des biens des civils. Ces groupes armés se distinguent du point de vue de leur mode opératoire. Parmi ces groupes armés, l'un des plus actifs et qui se singularise par sa violence, est l'ADF (Allied Democratic Forces). Les éléments de ce groupe étaient auparavant localisés principalement dans la province du Nord Kivu, mais en raison de leur traque par les éléments FARDC (suite notamment au renforcement du dispositif militaire avec l'instauration de l'état de siège, et plus tard avec le lancement des opérations conjointes avec les forces armées ougandaises), ils ont traversé vers la province de l'Ituri où ils ont installé des bastions dans les zones de santé de Komanda, Boga et Mandima dans le territoire d'Irumu.



¹ Nk : Mai-Mai; ADF, Ituri: CODECO.

Aux éléments mentionnés ci-dessus s'ajoutent les effets d'une crise conjoncturelle sévissant au Petit Nord Kivu, en particulier sur le territoire de Rutshuru : la reprise des affrontements entre le groupe M23 et les FARDC a entrainé des redéploiements temporaires de certaines unités FARDC et bases de la MONUSCO des territoires de Beni et Lubero, vers celui de Rutshuru, engendrant une hausse de l'activisme et des attaques menées par les groupes armés contre les populations civiles² mais aussi le déplacement des populations.

La présence de ces groupes armés cause une insécurité grandissante dans la zone, et ce sont les populations civiles qui en payent le plus lourd tribut. En plus du déplacement forcé qui est la première conséquence de l'activisme de ces groupes armés, beaucoup de violations des droits humains sont rapportées dans cette zone. Les principaux risques de protection auxquels les populations font face dans ces territoires frontalières s'articulent autour de :

- 1. Attaques contre des civils et homicides, enlèvements et attaques contre des infrastructures civiles.
- 2. Recrutement et utilisation des enfants par les groupes armés.
- 3. Séparation familiale forcée et d'autres graves violations des droits des enfants.
- 4. Violences basées sur le genre.
- 5. Accidents et d'explosions par mines, REG et Engins Explosifs Improvisés (EEI).

La détérioration des moyens de subsistance et la réduction de l'accès humanitaire sont d'autres conséquences de cette situation.

Chiffres clefs de Protection

Personnes dans le besoin :

| NORD KIVU: 3 487 021 Personnes | | | |
|--------------------------------|---------|--|--|
| BENI | 134 987 | | |
| LUBERO | 484 270 | | |

| ITURI: 2 237 468 Personnes | | | |
|----------------------------|---------|--|--|
| IRUMU | 506 265 | | |
| MAMBASA | 173 688 | | |

Nombre de personnes affectées :

| NORD KIVU: 10 927 686 Personnes | | | |
|---------------------------------|-----------|--|--|
| BENI | 449 812 | | |
| LUBERO | 1 712 929 | | |

| ITURI: 5 884 527 Personnes | | | |
|----------------------------|-----------|--|--|
| IRUMU | 1 057 543 | | |
| MAMBASSA | 395 464 | | |

Chiffres sur les déplacés internes :

| NORD KIVU: 1 870 939 Personnes | | | |
|--------------------------------|---------|--|--|
| BENI | 15 584 | | |
| LUBERO | 263 347 | | |

| ITURI: 1 901 134 Personnes | | | |
|----------------------------|---------|--|--|
| IRUMU | 497 987 | | |
| MAMBASSA | 159 560 | | |

Victimes civiles dans les 6 derniers mois:

| NORD KIVU | | |
|-----------|-------|--|
| BENI | 2 202 | |
| LUBERO | 1 654 | |

| ITURI | | |
|----------|------|--|
| IRUMU | 3678 | |
| MAMBASSA | 1025 | |

² A titre d'illustration, fin mai 2022, la zone de Mayimoya-Enringeti-Mamove a été vidée d'importants effectifs FARDC et la TOB de la MONUSCO a été fermée, entrainant la recrudescence des attaques ADF.

2. CONTEXTE

Malgré la présence d'une multitude de groupes armés, les territoires couverts par cette analyse présentent un facteur principal commun de déstabilisation : la présence et les attaques récurrentes des ADF, qui entrainent des mouvements de population trans-territoriaux et transfrontaliers, et qui s'accompagnent de graves violations des droits humains. Par ailleurs, l'état de siège en place depuis mai 2021 fait l'objet de critiques et d'accusations de la part de la population civile, d'atteintes aux droits humains commises par les FARDC. En effet, l'état de siège a également contribué à accroître les tensions entre les FARDC et les groupes armés et a donné plus de pouvoir aux FARDC, ce qui a également entraîné une augmentation des violations des droits humains de leur part. Il convient de noter que ces territoires sont des localités à vocation agricole mais aussi des zones minières, facilitant ainsi la culture du cacao et du café, mais aussi l'exploitation souvent illicite des ressources minières.

Ainsi, on relève dans ces localités une grande présence de migrants économiques en provenance de la province voisine du Nord Kivu (populations principalement Banyabwisha et Nande). Dans le but de restaurer la sécurité grandement détériorée par le groupe armé ADF, des opérations militaires ont été menées par les Forces Armées de la RDC (FARDC) depuis 2020, occasionnant le redéploiement de ces éléments vers les territoires de Mambasa et Irumu dans la province de l'Ituri. La persistance des exactions et la menace que constitue ce groupe armé envers l'Ouganda aurait poussé les dirigeants de ce pays et de la RDC à mutualiser leurs forces (UPDF et FARDC) afin de traquer et mettre un terme aux actions des ADF.

Après le lancement des opérations conjointes FARDC/UPDF en novembre 2021 contre les ADF, ceux-ci ont pris différentes directions pour échapper aux bombardements et opérations de traque. Un groupe s'est retranché dans la réserve du Mont Hoyo dans la zone de santé de Komanda, et les autres ont pris d'autres directions, notamment vers l'ouest, le long de la route nationale RN 4 en zone de santé de Komanda. Ces dispersions leur ont permis de conduire davantage d'attaques sur Komanda et des agglomérations situées sur l'axe Komanda-Luna pour les groupes se trouvant dans la réserve, et de mener des attaques sur les localités situées sur la jonction Nord Kivu-Irumu, Irumu-Mambasa, pour les groupes se trouvant dans la partie ouest de la RN4, mais aussi de tendre des embuscades sur l'axe Mangina-Biakato. Par exemple, le 5 juin, 37 personnes ont été tuées dans la zone de santé de Komanda par les forces de l'ADF.

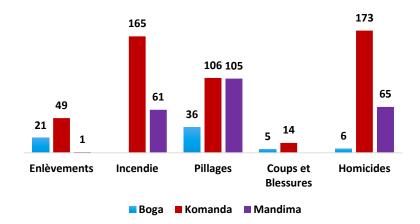
Au niveau de Beni, des zones autrefois non touchées par l'insécurité et considérées comme des zones d'accueil des personnes déplacées comme la zone de santé de Mabalako et de Mutwanga sont devenues, après le lancement des opérations conjointes FARDC/UPDF « Ushujaa », des zones ciblées par les présumés ADF qui mènent des attaques contre les civils et provoquent des déplacements vers la ville de Beni, et vers d'autres localités voisines jugées plus ou moins sures. Au niveau de Nobili, certaines zones qui n'étaient pas affectées, comme Luanoli, sont devenues aujourd'hui les principales cibles d'attaques du groupe armé ADF.

De plus, on constate que le territoire de Mambasa (province d'Ituri) est toujours affecté par les attaques accompagnées d'exactions des

ADF, à mesure que ceux-ci progressent vers le centre de Mambasa, en empruntant l'axe Komanda-Mambasa : à titre d'illustration, entre début avril et le 15 mai 2022, plus de 11 attaques contre des civils ont été menées dans cette zone, entrainant le massacre de 48 civils, de nombreux kidnappings, vols de biens et incendies de maisons et de voitures.

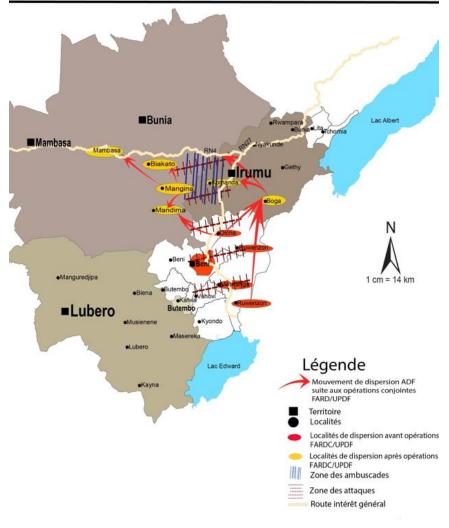
Par conséquent, malgré les opérations conjointes UPDF/FARDC avec l'appui de la MONUSCO, ainsi que les changements au niveau des commandements des FARDC dans les zones frontalières entre les provinces du Nord Kivu et l'Ituri, les ADF continuent de commettre de graves exactions. En outre, on observe un climat de méfiance de la population envers les FARDC et la MONUSCO du fait que certains contingents de la MONUSCO et certains éléments FARDC sont parfois accusés par la population civile d'être complices des ADF. Cette méfiance a malheureusement conduit à la création d'autres milices armées qui elles aussi commettent des exactions contre la population.

Violations commises par les ADF entre février et avril 2022





MOUVEMENT DE DISPERSION DES ADF ENTRE LE NORD-KIVU ET ITURI



Source des données: Rapport d'analyse de Protection mai 2022.

Design: Félicien Mihino Okonkwa, Information Management Cluster Protection Nord-Klyu et Ituri.

F-mail. felicien okonkwa@nrc.no

En plus des ADF, d'autres groupes armés sévissent dans la zone sous analyse. Dans le territoire d'Irumu, on note la présence des FPIC qui occupent une partie de Boga et de Komanda (qui sont des zones de déplacement) ainsi que les FRPI dans la zone de santé de Gety au nord de Boga. Des groupes armés Mai-Mai sont de plus en plus actifs dans la zone d'Eringeti, et la partie sud de Lubero est menacée par l'avènement d'autres factions des Mai-Mai qui luttent pour des questions de contrôle des territoires et de leadership, et pour l'exploitation des ressources naturelles. En outre, depuis novembre 2021, la présence et les attaques croissantes du mouvement M23 ont encore déstabilisé la situation notamment autour du territoire de Rutshuru au Nord Kivu. Cela signifie que les FARDC et la MONUSCO ont redirigé une partie troupes vers ces zones également.

La combinaison de tous ces facteurs a entrainé d'importants déplacements forcés de la population vers le Nord Kivu, Biakato centre et sur l'axe Komanda- Lolwa- Mambasa. La zone de Boga est déjà vidée d'une grande partie de sa population depuis l'année dernière. Au 25 avril 2022, la zone de santé de Komanda accueillait 20,118 ménages, soit environ 100,590 personnes, la zone de santé de Lolwa 29,943 ménages, soit environ 149,715 personnes, et la zone de santé de Mambasa, 973 ménages soit environ 4,865 personnes. Environ 35% de ces déplacés vivent dans les centres collectifs, 5% dans les anciens sites et 60% dans des familles d'accueil. Il y a des rapports sur des 'impôts' que les PDIs doivent payer pour rester dans les centres collectifs. La situation humanitaire de ces personnes reste préoccupante. De faibles mouvements de retour sont observés, malgré les graves risques de protection auxquels font face les personnes retournées. Ainsi, des têtes décapitées ont été retrouvées dans les champs de cacao. Il apparait que les ADF essayent de dissuader tout retour pour pouvoir exploiter les ressources,

notamment les champs de cacao et autres produits agricoles. Il faut noter qu'avec cette dispersion des ADF dans la zone, le risque de nouvelles attaques et embuscades contre les civils a fortement augmenté, ce qui a empêché l'accès des populations civiles à leurs champs, et donc aux vivres et moyens de subsistance (l'agriculture étant leur principale source de revenue), et sur l'économie des provinces du Nord Kivu, de l'Ituri et de la Tshopo qui en dépend.

Cette situation engendre des conséquences sur le quotidien de la population car les prix des biens de première nécessité sur le marché augmentent au quotidien. En plus, les cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) sont en augmentation et entraînent des décès - principalement d'enfants de moins de cinq ans.

Evolution des prix de quelques produits de grande consommation à Komanda

| Nº | Désignation | Unité | Prix avant la crise (Janvier 2022) | Prix pendant la crise (24 avril 2022) | Ecarts |
|----|-------------------|--------|--|---|--------|
| 1. | Maïs | Bassin | 15 000 | 20 000 | + 33% |
| 2. | Haricot | Seau | 19 000 | 25 000 | + 32% |
| 3. | Riz | 1 kg | 2000 | 2200 | + 10% |
| 4. | Charbon de bois | Sac | 20 000 | 25 000 | + 25% |
| 5. | Savon de lessive | Barre | 1 500 | 2 000 | + 33% |
| 6. | Feuille de manioc | Boite | 500 | 1 000 | + 100% |
| 7. | Banana | Régime | 5 000 | 12 000 | + 140% |

3. RISQUES DE PROTECTION

Risque 1: Attaques contre des civils et homicides, enlèvements et attaques contre des infrastructures civiles

À la suite de la dispersion des éléments ADF fuyant les frappes et la traque des forces conjointes UPDF-FARDC, la population civile a été plus que jamais exposée aux attaques armées entrainant déplacements forcés, meurtres, pillages et incendies des biens, coups et blessures, enlèvements, etc. Même si la plupart des violations ont attribuables aux différents groupes armés qui sévissent dans la zone sous analyse, des exactions commises par les éléments FARDC ont été rapportées dans les zones où ils sont déployés pour combattre ces éléments des groupes armés ADF et Maï Maï. Ces exactions sont notamment les viols, les pillages de maisons abandonnées par la suite du déplacement de la population, les extorsions des biens des déplacés qui effectuent des mouvements pendulaires pour aller récupérer les biens, les vivres ou les articles ménager dans leurs localités d'origine. Des jeunes qui ne sont pas en possession de leur carte d'électeurs sont souvent assimilés aux membres de groupes armés et sont très souvent victimes de violations notamment de tortures, détention arbitraire, de coups et blessures ou de travaux forcés.

Pour la seule province de l'Ituri, 13,461 cas de violations de droits humains ont été répertoriés de janvier à mai 2022, principalement dans les localités d'Aru, Djugu, Irumu, Mahagi, Mambasa, Faradje. Parmi ces cas, 2,299 sont des violations de droit à la liberté, 5,746 cas de violations de droit à la propriété, 1,348 cas de violations du droit à l'intégrité physique et 653 des cas de violences sexuelles. Les cas signalés ne sont qu'une indication d'une situation beaucoup plus grave.

Dans les territoires de Lubero et Beni (Nord Kivu), les acteurs de monitoring de protection ont rapporté 2205 violations des droits humains du 1er janvier au 31 mai 2022, avec une prédominance de 271 violations relatives aux extorsions, 224 homicides et 210 cas d'enlèvement. Les présumés auteurs sont principalement les éléments du groupe armé ADF (33%), ensuite ceux des groupes armés Mai-Mai et leurs différentes factions (31%) sans oublier les éléments FARDC et PNC (17%).

DRC - Type of Events - ACLED (Dec 2020 - May 2021)

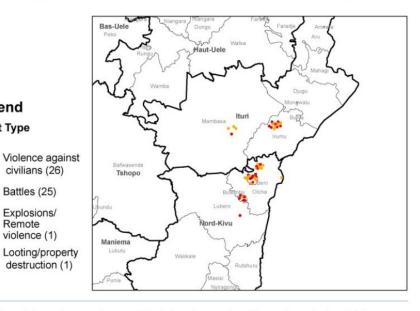
Legend

Event Type

Battles (25)

Explosions/

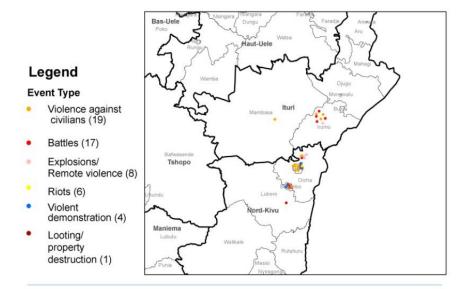
Remote



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Creation date: 22 June 2022 Sources: Country and administrative division - UN GIS - Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)

DRC - Type of Events - ACLED (Dec 2021 - May 2022)



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Creation date: 22 June 2022 Sources: Country and administrative division – UN GIS - Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED).

Risque 2: Recrutement et utilisation des enfants par les groupes armés.

Depuis 2021, le Nord Kivu et l'Ituri demeurent les provinces où le plus grand nombre de violations graves contre les enfants a été documenté et vérifié. Parmi ces violations, le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés est la principale violation documentée. Les modes opératoires demeurent cependant différent pour les groupes armés actifs.

Il est à noter que l'un des risques encourus est aussi celui de l'enlèvement, particulièrement dans les zones où les ADF sont actifs. Les enlèvements sont principalement opérés pour notamment faciliter le transport du butin, pour l'exploitation sexuelle ainsi que pour l'utilisation d'enfant comme combattants. Ce phénomène s'observe principalement dans la zone de Tchabi, Boga, sur l'axe Komanda-Luna, à Mandima et actuellement sur l'axe Komanda-Lolwa (route Kisangani) sur la RN4.

Par ailleurs, d'autres groupes armés utilisent deux modes de recrutement à savoir le recrutement volontaire et le recrutement forcé. Ces deux types de recrutement ont pour but de gonfler les effectifs mais aussi pour l'utilisation des enfants dans les actions de représailles ou vengeance envers les membres des autres communautés. Ces groupes armés ciblent plus particulièrement les enfants de l'âge variant entre 10 et 17 ans, perçue comme la tranche d'âge où les enfants ont la capacité de combattre ou alors à l'âge de procréation pour les filles. Le manque d'autres opportunités (éducation, formations, travail) rendent aussi ces enfants et jeunes vulnérables aux recrutements dans les groupes armés. Enfin, signalons que les filles font face à des problèmes particuliers comme l'esclavage sexuel et le mariage forcé dans le contexte où les groupes armés sont actifs.

Risque 3 : Séparation familiale forcée

Vu la tension qui règne dans les communautés affectées, les mouvements des populations s'observent au quotidien, occasionnant les séparations familiales d'enfants de leurs parents ou tuteurs. Par exemple, lors des attaques de sites de déplacés à Boga

en mai 2021, le déplacement forcé qui en a résulté a causé la séparation familiale de dizaines d'enfants qui ont été identifiés pendant les semaines suivant les attaques, dont certains étaient arrivés jusqu'à la ville de Bunia sans leurs parents/tuteurs.

Ce risque n'épargne pas les enfants les plus jeunes vu, qu'en Ituri, dans les premiers mois de 2022, 40% des ENA identifiés par les acteurs de Protection de l'Enfance avaient moins de 9 ans, donc étant souvent encore plus vulnérables et compliquant davantage le processus de recherche et réunification familiale. Les ENA, en situation de rupture familiale, sont exposés à tout risque (viol, exploitation, recrutement dans les groupes armé, etc.). Le manque d'accès humanitaire dans de nombreuses zones dans le Sud de l'Ituri ou dans le Grand Nord du Nord Kivu impacte aussi négativement les activités de recherche et réunification familiale des ENA et EAFGA, causant des retards et augmentant la période de séparation familiale, avec des conséquences négatives sur les enfants.

Risque 4: Autres violations graves des droits des enfants

Les enfants habitant les zones couvertes par cette analyse vivent des situations complexent durant lesquelles ils voient leurs proches tués, décapités ou violés. Par conséquence, leur vie affective et psychologique est durablement affectée. En outre, le groupe ADF qui est le plus actif et commun à toutes les zones sous analyse ainsi que le FPIC se caractérisent par la pratique de mutilation des populations civiles et plus particulièrement des enfants. D'autres formes de graves violations des droits de l'enfant sont enregistrées dans la zone. Les attaques contre les écoles et hôpitaux sont celles qui affectent en majorité les enfants et les femmes, commises

principalement par les ADF qui se caractérisent dans ce type de violations. Le manque d'accès aux champs et la difficulté d'obtenir des aliments sur les marchés peuvent conduire à une augmentation des mécanismes d'adaptation négatifs qui peuvent exposer davantage les enfants à des risques. De plus, la présence de mines (telles que décrites ci-dessous) affecte particulièrement les enfants qui en sont souvent victimes.

Par ailleurs, il convient de noter que les groupes armés utilisent des enfants pour travailler dans les mines. Du côté des FARDC également, les populations déplacées rapportent que des enfants sont utilisés pour travailler pour les groupes armés, notamment par exemple lorsque des enfants déplacés travaillent dans des bars pour servir de l'alcool aux soldats.

Risque 5 : Violences basées sur le genre

Les violences basées sur le genre sont devenues quasi-quotidiennes dans le cadre du conflit armé en cours résultant des différentes attaques aussi bien des groupes armés nationaux (Mai-Mai et leurs différentes factions) mais aussi de groupe armé international (ADF) et les FARDC. Il sied de rappeler que les éléments du groupe ADF utiliseraient les violences basées sur le genre, notamment les viols, violences sexuelles et physiques, comme une arme de guerre pour créer une psychose au sein des communautés afin de les terroriser davantage. Les rapports de viols commis par les soldats des FARDC sont nombreux, y compris parmi les populations déplacées qu'ils sont censés protéger.

Cette pratique serait répandue également au sein des autres groupes armés, y compris des pratiques similaires comme les enlèvements de

femmes et de jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle. Les territoires de Beni et Lubero enregistrent plus de 60% des viols enregistrés dans le Nord Kivu. Il faut également reconnaître que les populations déplacées peuvent être victimes d'exploitation et d'abus sexuels de la part des soldats.

Il sied de rappeler que le problème de non-dénonciation des cas par les survivantes, craignant d'être chassées de leurs foyers, la faible couverture de la zone par les acteurs de protection, l'impunité, la délinquance juvénile, le manque de sensibilisation, le manque d'encadrements des enfants par certains parents (absences prolongées pour aller camper dans les champs lointains pour pratiquer l'agricultures) ne permettent pas de disposer des informations à temps sur les survivantes.

Risque 6: Présence de mines et engins explosifs

L'utilisation des engins explosifs improvisés (EEI) piégés, Reste Explosif de Guerre (REG), sont devenus le nouvel mode opératoire surtout des éléments ADF dans cette zone. On note une tendance à cacher les explosifs improvisés sur les routes d'accès aux champs, même dans des zones rurales, après des incursions, probablement pour terroriser les civils. Une autre tendance est la croissance exponentielle de la présence d'engins explosifs utilisés dans les centres urbains, notamment à Beni.

Selon la coordination du Groupe de Travail Lutte Anti-Mines, entre 1^{er} septembre 2021 et 31 mars 2022 dans les provinces Nord Kivu et Ituri, il a été répertorié 75 incidents de protection liés aux engins explosifs improvisés et restes de guerres ayant entrainé 22 morts et 68 personnes blessées. Les zones de santé les plus affectées sont : Mutwanga, Beni ville et Oicha.

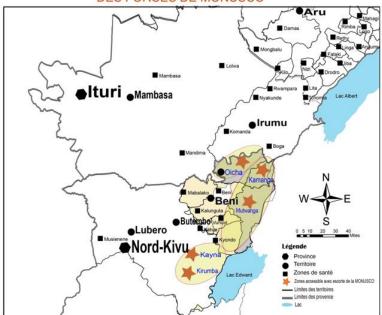
4. CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET ACCÈS HUMANITAIRE

La situation sécuritaire et de protection dans les territoires concernés par cette analyse reste très alarmante, malgré les opérations militaires conjointes FARDC/UPDF et les opérations FARDC/ MONUSCO. En termes d'incidents de sécurité, on est passé d'une moyenne de 3 par semaine, a une dizaine la semaine écoulée. Les populations civiles se déplacent vers différentes directions au gré des attaques. Cette situation engendre plusieurs conséquences sur le plan humanitaire qui expliquent en partie la lenteur observée pour apporter une réponse d'urgence. Ces conséquences sont notamment, le problème d'accès qui réduit les possibilités de mener des interventions humanitaires dans les zones affectées ainsi que l'extrême difficulté d'évaluer les besoins humanitaires réels dans un environnement qui est cependant marqué par la diminution drastique des ressources. De plus, l'insécurité accru et les opérations militaires intensives rendent difficile l'accès humanitaire aux civils affectés par les affrontements et abus des droits humains. De nombreuses zones (zones de santé de Mutwanga, Oicha, Kamango, Kayna, Kirumba, etc.) ne sont pas accessibles sans escorte des forces de la MONUSCO pour les agences des Nations Unies et certaines ONG internationales. L'absence de l'aide appropriée risque d'augmenter les vulnérabilités et les besoins de protection des personnes déplacées. En plus, l'insécurité persistante sur les territoires de Beni et Lubero a suscité une méfiance de la grande partie des populations face aux acteurs sécuritaires.

Cette situation d'insécurité généralisée dans la zone a contribué significativement à la réduction de l'accès humanitaire. Ainsi par exemple, depuis le début de l'année 2022, l'axe Mavivi-Eringeti

(frontière entre le territoire de Beni et la province d'Ituri) est devenu inaccessible alors que l'axe permettait d'atteindre notamment à Oicha qui est zone d'accueil de déplacés. Il en est de même du tronçon Butembo-Kasindi dont les usagers y sont sous risques d'attaques et embuscades de la part des ADF, ce qui complique davantage l'accès humanitaire.

ZONES NON ACCESSIBLES SANS ESCORTE DES FORCES DE MONUSCO



5. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Aux Cluster Protection et acteurs de protection

- Etablir la cartographies des services dans la zone pour notamment avoir une vue d'ensemble des acteurs et des différents services existants afin de faciliter la coordination et le référencement.
- Poursuivre et accentuer la pratique des analyses conjointes de protection pour renforcer les plaidoyers.
- Envisager la mise en place d'une évaluation de protection à Nobili axée sur la situation des personnes déplacées pour mettre en œuvre ensuite des activités d'assistance et protection transfrontalière avec l'Ouganda.
- Initier une analyse sur la problématique des attaques contre les communautés retournées qui est un phénomène de plus en plus fréquent dans la zone afin de dégager les causes, en faisant notamment le lien avec les questions d'accès aux ressources naturelles en général et au foncier en particulier, et explorer les voies de réduction des risques y associés.
- Assurer la dissémination de la cartographie des services de protection existants à tous les acteurs humanitaires intervenants dans la zone.
- Développer une liste de lieux protégés tels que les écoles et les hôpitaux pour partage avec le gouvernement et les forces de défense.
- Faire de plaidoyer auprès des bailleurs pour renforcer le financement des activités VBG.
- Renforcer l'analyse et la cartographies sur la tendance spécifique d'utilisation des explosifs improvisés.

 Avec le soutien technique du Cluster Protection, réaliser une note d'information spécifique renseignant sur l'ampleur du phénomène REG et IED au Grand Nord Kivu et au Sud de l'Ituri - nombre, risques et pistes de solutions.

A la MONUSCO

- Renforcer sa présence dans les zones les plus à risque d'attaques notamment les zones de déplacement et de retour, en prenant en compte des zones prioritaires identifiées conjointement avec les acteurs de protection.
- Renforcer le dispositif sécuritaire notamment les patrouilles sur les axes empruntés par les groupes armés dans leur dispersion ou dans leurs mouvements de repli afin de protéger les civils et leurs biens.
- Mener des séances de sensibilisation à grande échelle ainsi qu'une professionnalisation rapide des services nationaux de recherche, de cordon et de nettoyage.

Aux bailleurs

- Assurer les financements à long terme pour le soutien aux programmes de protection.
- Financer les activités de lutte anti-mines afin de permettre une réponse holistique aux besoins des personnes à risque et aux victimes des IED et REG.

Au HCT

 Dans le cadre de la centralité de la protection, envisager une analyse "ne pas nuire » qui identifie les risques de protection ainsi que les mesures de mitigation que toutes interventions humanitaires dans tous les secteurs devraient inclure.